



Bilan semestriel du contrat de liquidité

**Foncière
Spécialiste des
murs de commerces**

Evry, le 5 octobre 2011

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AFEI et approuvée par l'AMF le 22 mars 2005. Le 30 septembre 2010, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après en avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 31 mai 2010.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 septembre 2011 :

- 3 040 titres
- 161 471,85 euros

Il est rappelé qu'au 31 mars 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 3 108 titres
- 155 587,33 euros

Contacts :

SELECTIRENTE

Jean-Marc PETER

Directeur Général Adjoint SOFIDY

Tél. 01 69 87 02 00

www.selectirente.com

Eurolist C d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0004175842

Mnémonique SELER